

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 4 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 29 février 2024 affichée le 29 février 2024.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Ingrid GUISE, Mme Nicole NAVARRO, Mme Béatrice MONTIGNY, Mme Patricia PAMART, M. Blaise FENET, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Jean Luc CAPON, M. Maxime GEORGE, M Christophe PATON, M Benjamin GOUBET, M Paul-Hervé DUBOIS.

Absents excusés : M Patrice DUPIRE (procuration à Mme Nicole NAVARRO)

Absents : M Richard RISSO

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Luc CAPON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CM-D2024-03-04-09

Avis sur l'organisation de la fête communale du 8, 9, 10 juin 2024

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **12**

Nombre de suffrages exprimés : **13**

Votes Pour : **13**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Considérant que pour la fête communale, Monsieur Henon sera présent les 8, 9, 10 juin 2024, 650€ pour 150 tickets avec le branchement électrique.

Considérant que pour la fête communale, Madame Terrage sera présente les 8, 9, 10 juin 2024, 350€ pour 150 tickets avec le branchement électrique.

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de son Maire,
A l'unanimité des membres présents,

φ **Décide** d'émettre un avis favorable aux propositions faites par Monsieur Henon Christophe pour son installation pour les 8, 9, 10 juin prochain pour la somme de 650€ avec 150 tickets.

φ **Décide** d'émettre un avis favorable aux propositions faites par Madame Terrage pour l'installation de son petit manège pour la somme de 350€ avec 150 tickets.

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 11 mars 2024

Pour extrait conforme ;

M Jean-Luc CAPON
Secrétaire de séance,

M. Michel LALISSE,
Maire,

Publié sur le site internet le 24/05/2024

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Identifiant de télétransmission : ID 062-21605724